



**DUT INFO**  
en apprentissage

FA

IUT de Vannes - Université de Bretagne-Sud - 8, rue Montaigne - BP 561 - 56017 Vannes cedex  
Département INFO - **02 97 62 64 41** - [iutva.info.apprentissage@listes.univ-ubs.fr](mailto:iutva.info.apprentissage@listes.univ-ubs.fr) - [www.iutvannes.fr](http://www.iutvannes.fr)

FI : Formation Initiale - FC : Formation Continue - FA : Formation en Alternance

Contact :

# S E T P R - O V A S N F

## Le DUT Informatique en apprentissage

### T E M O I G N A G E S

#### D'une étudiante actuelle...

J'ai choisi d'étudier l'informatique car c'est un domaine qui m'intéresse depuis quelques années. Aussi, le DUT me permet de faire une formation professionnalisante, tout en me laissant le choix de continuer après ces deux années dans des études courtes ou longues. En effet, ce diplôme nous donne la possibilité d'aller étudier dans des écoles d'ingénieurs, sans passer par le programme théorique et généraliste des classes préparatoires.

J'ai fait le choix de la voie de l'apprentissage car cela me permet d'intégrer le monde professionnel plus tôt et de mieux le connaître.

Grâce à cette formation, je peux mettre en pratique mes compétences acquises au sein de l'IUT, afin de les perfectionner.

#### FLORINE

#### ZI APPS GROUPE AC3

#### D'une entreprise...

Les apports de l'apprentissage pour les étudiants comme pour les entreprises sont nombreux. Dans un domaine aussi vaste que l'informatique où les compétences sont loin d'être toujours scolaires, il est intéressant pour nous de pouvoir former l'apprenti à nos technologies pour ensuite, à l'issue de ses études, pouvoir embaucher un employé qui sera opérationnel dès le premier jour.

De plus, celui-ci arrive dans l'entreprise avec un oeil neuf et des compétences sur de nouvelles technologies qui peuvent être utilisés par l'ensemble des employés. C'est pourquoi le groupe AC3 mise depuis sa création sur l'apprentissage.

## VOLUME HORAIRE ET COMPÉTENCES

DUT 1<sup>ère</sup> année = 705 h de cours

DUT 2<sup>ème</sup> année = 590 h de cours

#### Des compétences techniques

- Outils et méthodes du génie logiciel (UML, Ateliers de génie logiciel)
- Programmation orientée objet (JAVA, C++, PYTHON)
- Technologie de l'internet (CSS, CMS, PHP,...)
- Bases de données (MYSQL, ORACLE)
- Systèmes d'exploitation et réseaux (LINUX, WINDOWS)
- Interface utilisateur (IHM)
- Applications mobiles (android ...)
- Droit, anglais, expression, math, gestion

#### Des aptitudes

Dotés d'un esprit ouvert au changement  
Capables de s'adapter  
Savent travailler en équipe  
Soucieux d'actualiser leurs connaissances  
A l'écoute des évolutions techniques

#### Planning de l'apprentissage

##### 1<sup>ère</sup> année :

26 semaines d'enseignements à l'IUT de Vannes  
26 semaines en entreprise

##### 2<sup>ème</sup> année

20 semaines d'enseignements à l'IUT de Vannes  
32 semaines en entreprise

## PARTICULARITÉS DE LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

### Pour les étudiants :

L'apprentissage est une formule d'alternance qui associe des enseignements généraux et professionnels. Au sein de l'entreprise, l'apprenti est encadré par un maître d'apprentissage qui est son référent, et qui le guide pour les missions et les projets qui lui sont confiés. A l'IUT, un tuteur enseignant est responsable du suivi de l'apprenti tout au long de son processus d'apprentissage.

L'étudiant apprenti bénéficie des mêmes enseignements que les étudiants en formation initiale et obtient le DUT informatique selon les mêmes critères d'évaluation. Notre rythme de l'alternance prévoit de longues périodes en entreprise.

Pendant les périodes en entreprise, les apprentis sont intégrés à une équipe sur un projet bien précis leur permettant de compléter leurs connaissances.

### Pour les entreprises :

#### **Le recrutement de nouveaux collaborateurs**

L'apprentissage permet de recruter de nouveaux collaborateurs en cours de formation. Comme les entreprises participent à la formation dans le cadre du contrat d'apprentissage, vous avez donc l'opportunité de familiariser les apprentis avec votre métier, vos technologies et vos exigences.

#### **Une participation à la formation**

- Recruter un apprenti, c'est aussi la possibilité de participer à la formation de vos collaborateurs
- Participer à l'enseignement à l'IUT
- Participer au conseil de perfectionnement de la formation
- Échanger avec les enseignants sur les pratiques et les technologies

#### **Des aides financières**

La Région Bretagne verse des aides financières aux entreprises qui embauchent des apprentis.

#### **Des entreprises partenaires dans le grand Ouest**

Société Générale, Isatech, Vitré communauté, CDG29, Evernet, Mini express, Biorance, Aladom, Etiam, Compas-Tis, Le ciré Jaune...

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel.

Ce contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel en centre de formation d'apprentis (CFA) et des périodes de travail en entreprise pour mise en application des savoir-faire.

## PUBLIC

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 25 ans (les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou titre visé).

Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les entreprises du secteur du travail temporaire et le secteur du travail saisonnier.

Les employeurs du secteur public, du milieu associatif et des professions libérales.



A lire aussi.....  
brochure pages 22 et 23